

Dangé-Saint-Romain

Lettre Municipale

Juin 2024

Au sommaire

LE MOT DE MME LE MAIRE

VIE COMMUNALE

ACTIONS MUNICIPALES

LA VIE AU FLORÉAL & AUX TOURNESOLS

CONSEIL DES SAGES
CONSEIL DES JEUNES

LA MÉDIATHÈQUE

VIE ASSOCIATIVE

RETOUR SUR ...

SORTIR À DANGÉ

INFOS AGGLO

INFOS PRATIQUES



p. 1

p. 2

p. 3

p. 5

p. 6

p. 7

p. 9

p. 17

p. 21

p. 22

p. 23



Décorations du Cap Jeunes



Naturales



Le Mot de Mme le Maire

Chères Dangéennes, Chers Dangéens

En guise de préambule, je souhaiterai revenir sur les inondations de ce printemps.

Le dimanche 31 mars 2024, de nombreuses communes de la Vienne, dont Dangé-Saint-Romain, ont été témoins d'une montée des eaux historique. La crue de la Vienne a atteint chez nous 7.32 m ! L'état de catastrophe naturelle a été déclaré, très rapidement, déclenchant ainsi une procédure accélérée.

Je tiens à remercier et à saluer tous les bénévoles, les élus et agents communaux qui se sont mobilisés en urgence, durant les fêtes de Pâques, pour venir en aide aux sinistrés.

Nous voici, à présent au mois de juin, et notre lettre municipale, interface privilégiée entre les élus et nos administrés, a vocation d'être le témoin de nos actions passées et à venir.

Depuis 2020, nous nous sommes efforcés de faire de Dangé-Saint-Romain une ville placée sous le sceau des festivités et du bien-être. Cette identité s'est renforcée au fil des événements et la réussite ne peut être que collective. Merci à notre merveilleuse équipe d'animation, à notre personnel communal et à vous tous qui participez au succès de ces événements. Je vous laisse découvrir le programme de cet été !

Quant au budget 2024, le vote du budget est un acte majeur d'une politique municipale. Il montre les ambitions portées pour la ville et les choix faits au bénéfice des habitants.

Faire évoluer notre commune dans une logique de développement durable tout en renforçant son attractivité, rénover ses locaux, améliorer ses services , tels sont les mots d'ordre qui ont guidé le travail d'élaboration de ce budget sincère et responsable.

Le 13 mai marquait enfin le lancement d'un de nos projets structurants : notre Pôle Santé.

En plus de redynamiser et d'accroître notre offre de santé par la mutualisation des compétences et des moyens au sein d'une même structure, nous stimulerons la pluridisciplinarité pour rompre avec les déserts médicaux et l'isolement professionnel, si fréquent dans ces secteurs d'activités, en zone rurale.

Ces trois années basées sur un travail de fond et de longue haleine laissent entrevoir un avenir lumineux pour notre commune.

En cette année Olympique, puissions- nous croire en l'humain et à son formidable potentiel. A chacun de nous de faire en sorte de le fertiliser pour aller de l'avant et préserver lors des prochaines élections législatives notre chère Démocratie !

Nathalie MARQUES-NAULEAU

VIE COMMUNALE

Du nouveau sur la commune



Rencontre avec les acteurs économiques, le 23 janvier

Les acteurs économiques, forces vives de notre commune, ont été conviés à une soirée d'informations et d'échanges en présence de M. Achard en charge du dispositif "CADET" (Contrat néo-Aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire). Cette soirée a été riche en échanges, certains de nos acteurs économiques ont également apprécié de pouvoir se connaître, se rencontrer. Certains ont repris contact avec M. Achard pour être soutenus dans leur projet.



2024 Année Olympique :

Notre commune s'embellit et va vibrer avec les sportifs français. Pour soutenir cet événement, un nouveau tableau orne le centre bourg, il a été inauguré en présence des deux artistes : Maryla et Gaby le samedi 20 avril.

Le CAP jeune a aussi participé en réalisant des décorations au niveau du rond point de la lune et de la mairie.

Les écoles publiques élémentaires de notre commune ont, quant à elles, fait voyager la flamme scol'lympique : cette flamme se transmet d'école en école depuis le mois d'octobre sur le principe de la vraie flamme olympique. Un relais a donc été organisé entre les élèves des écoles Pergaud et Daudet .



VIE COMMUNALE

Des travaux sur la commune



Place du Champs de Foire

Suite au conseil d'un professionnel nous avons dû abattre 11 marronniers pour sécuriser l'espace.
De nouvelles plantations auront lieu en octobre pour redonner à cette place son aspect apprécié de tous.



Salle des Fêtes

Le nouveau système de chauffage est opérationnel. Grâce à sa fonction réversible, il permettra d'avoir une pièce tempérée lors d'épisodes caniculaires.



Pôle de santé

La construction de notre futur Pôle Santé a commencé. Ainsi l'ancien bâtiment de la Trésorerie a été démolie. Pour sécuriser le chantier, l'espace du parking de la Place du Chai a été réduit. Nous rappelons à la population dangéenne que des parkings sont toujours à disposition sur la Place du Champs de Foire, Place de la Promenade, Parking Jules Ferry, et le Parking Rue de Saint-Romain.



Le CAP Jeunes a déménagé et a pris ses quartiers au mois de février dans les anciens locaux d'IFF- Danisco, situés rue du collège, dans des préfabriqués en attendant de s'installer au dernier étage du bâtiment.



Cité Lafayette

Les travaux se poursuivent avec la réalisation du nouveau marquage routier, et la création de places de parking.



Nouvel éclairage LED rue du Collège

VIE COMMUNALE

Les Accueils de Loisirs cet été



ALSH Dangé-Saint-Romain

(3-11 ans) de 7h00 à 19h00

06.71.28.52.96 - centredeloisirsdange@orange.fr



ALSH Ingrandes-sur-Vienne

de 7h00 à 19h00

(3-11 ans - transport minibus)

07.84.08.06.34 - ingrandesalsh@gmail.com



ALSH Cap Jeunes – Dangé-Saint-Romain

de 8h30 à 18h30

(11-18 ans - transport minibus gratuit)

07.84.08.17.88 – capjeunesccpp@gmail.com



ALSH St Gervais les 3 Clochers

(3-11 ans) de 7h00 à 19h00

07.88.71.41.97 – stgervaisalsh@gmail.com

Changement en mairie



Nous remercions Sylvie Bosser (adjointe administrative) pour ces 15 années passées au service de la commune. Nous la félicitons pour son engagement en faveur des différents publics : administrés, familles, élèves et résidents du Floréal. L'ensemble de la municipalité lui souhaite une bonne retraite. Mme Joy Gevers la remplace sur ce poste et se fera un plaisir de vous accueillir en mairie.

ACTIONS Budget 2024

BUDGETS 2024

Budget commune

- Investissement = 2 797 588,00 €
- Fonctionnement = 3 209 563,00 €



Budgets annexes

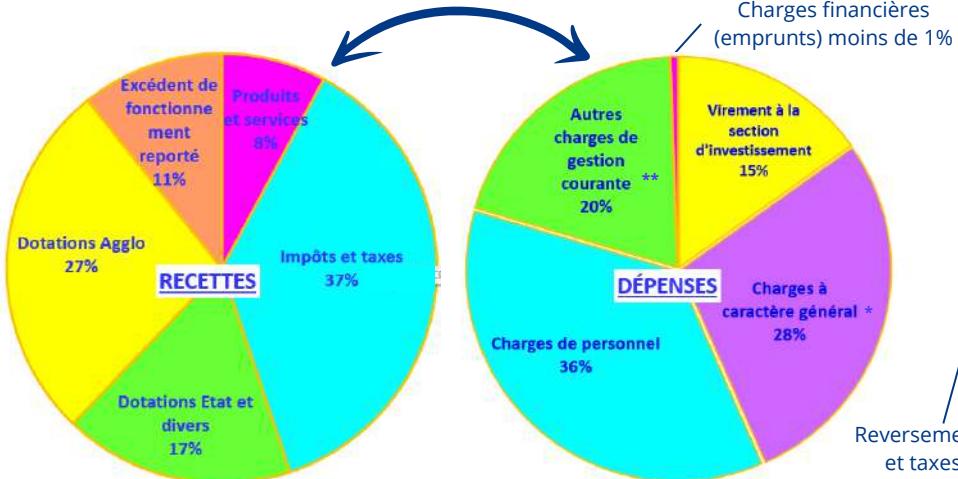
- Enfance jeunesse = 1 114 396,00 €
- Photovoltaïque = 130 084,00 €

Ce budget est exclusivement financé par les aides de la CAF, Attribution de l'Agglo Grand Châtellerault et participation des familles

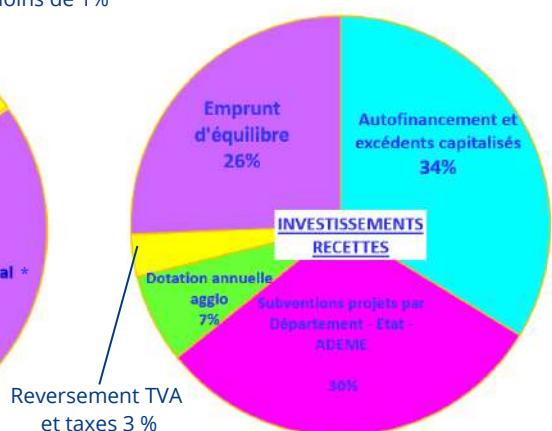


Grâce à des résultats positifs en 2023, la commune autofinance ses investissements de l'année 2024 à hauteur de 943 105€

Fonctionnement



Investissement



Taux de taxes 2024

- Foncier bâti : 31.98 %
- Foncier non bâti : 35.08 %
- Habitation pour résidences secondaires : 12.05 %



Hausse des taux d'imposition de la commune pour 2024 : +1.5 % ; les taux restent toujours bien en deçà des taux des communes du département de population équivalente.

MUNICIPALES de la Commune



Focus sur le budget 2024

• Recherche active de financements

Pôle santé : 883 191 € de subventions attendues en 2024.

Dont :

- Etat = 650 000 €
- Département = 178 481 €
- Agglomération = 54 710 €

Divers projets : 98 137 €

“

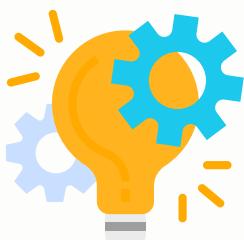
Infos subventions Pôle Santé

Seuls, naturellement, nous serions dans l'incapacité d'entreprendre ce chantier. Les moyens de la commune ne suffiraient pas à financer le montant de cet investissement. Nous avons pris notre bâton de pèlerins et sommes partis à la recherche de subventions. Nous avons pu compter, pour cette année, sur l'aide de l'état et du département à hauteur de 650000euros Nos remerciements les plus vifs vont à ces partenaires sans qui, encore une fois, ce chantier n'aurait pu être ni initié ni entrepris.

• Diminution de l'endettement de la commune

”

Le remboursement du capital de la dette diminuera d'environ 75 % en 2024.



Projets 2024



- Construction Pôle Santé : **1 450 000 €** budgétés en 2024
- Vidéosurveillance : **26 000 €** prévus en 2024 pour l'installation d'un serveur et 3 caméras en centre bourg
- Rénovation de la toiture de l'école Pergaud : **105 000 €** pour la partie sud
- Rénovation du bâtiment Danisco IFF : étude en cours
- Aménagement du quartier de la gare : échanges avec la SNCF pour l'acquisition de terrain
- Poursuite de la réflexion sur les mobilités douces
- Aménagement du City Stade : installation de sanitaires
- Voirie : **300 000 €** pour le centre bourg, parking du Chai, Lotissement du Gué 1 et rue Jouandard
- Réseaux : **87 000 €** pour la rénovation de l'éclairage public
- Matériel : **54 000 €** pour le four de la salle des fêtes, les cavernes des cimetières, le matériel des écoles ...
- Bâtiments communaux : **243 884 €** pour la toiture de la mairie, l'isolation de l'école Daudet et de la MAM, les chaudières des bâtiments communaux, le portail de l'ALSH, le réaménagement de l'accueil de la mairie, le paratonnerre de l'église Saint Romain, l'isolation phonique de la cantine Souché, l'étude de l'isolation phonique de l'école Daudet et du réseau de chaleur.



LA VIE AU FLORÉAL ET AUX TOURNESOLS



La musique toujours au rendez-vous aux Tournesols



On prépare puis on passe une bonne soirée, apéritif dinatoire tous ensemble



Magnifique après-midi cirque pour petits et grands



CONSEIL DES SAGES



Le Conseil des Sages et la médiathèque seront présents pour les journées européennes du patrimoine et vous proposent comme l'an passé une balade patrimoniale de Dangé et Saint Romain ; cette année l'application Explorama apportera une petite touche ludique.

Nous vous rappelons que le conseil des Sages est ouvert à tous les dangéens de plus de 65 ans qui s'intéressent à l'histoire de leur village.

Pour tout renseignement contacter F. Allignet 06 88 02 75 93

CONSEIL DES JEUNES



Notre conseil des jeunes a été invité à visiter les locaux du département de la Vienne suite à la remise de leur prix (Organisation de leur premier festival musical). Ils ont eu le plaisir d'être accueillis et de pouvoir échanger avec M. Pichon, Mme Dauge, M. Daguisé. La discussion a aussi porté sur la politique départementale et ses enjeux.

Ils ont été honorés car M. Jean-Marie Girier (Préfet de la Vienne) a généreusement ouvert les portes de son bureau pour leur expliquer ses fonctions et son rôle crucial dans la gestion de notre département.

Nos jeunes sont ressortis enrichis et enchantés de cette rencontre, leur donnant confiance pour être soutenus dans leurs futurs projets.

LA MÉDIATHÈQUE

Retour en images sur les animations proposées à la médiathèque, en mars dernier, dans le cadre du projet Escapades :



L'exposition, abordant la notion du paysage à travers différentes œuvres contemporaines issues des collections de l'Artothèque de Grand Châtellerault, a rencontré un beau succès.

Julie Vanneste, artothécaire de Grand Châtellerault et Pauline, la médiathécaire, ont accompagné les élèves des écoles Aimé Souchet, Alphonse Daudet et Saint-Gabriel dans cette découverte artistique.

Les ateliers d'écriture et d'expression créative animés par Émilie de Bo'em & Colibri (Doussay - 86) ont été fort appréciés par les participants. De belles rencontres, des échanges, du partage, de la convivialité et beaucoup de créativité !



L'escapade photographique proposée par la Compagnie Pirouette Queue de Cerise a rassemblé un petit groupe de Dangéen(ne)s autour d'un seul appareil photo. Certains clichés seront à découvrir cet été à la médiathèque.

Prochain rendez-vous à la médiathèque :

Mercredi 17 juillet à 10h30 : "Voyages dans le temps"

Une heure du conte proposée dans le cadre de la programmation estivale de Grand Châtellerault Ici l'été 2024. Envie de vacances, cette heure du conte est faite pour vous ! Préparez-vous à vivre une expérience de téléportation spatio-temporelle extraordinaire : le dépaysement est garanti.



LA MÉDIATHÈQUE

Escapade d'une rive à l'autre



Escapade d'une rive à l'autre

Jeu de piste en autonomie
pour découvrir le patrimoine local

Parcours proposé par la municipalité
avec la participation du Conseil des Sages

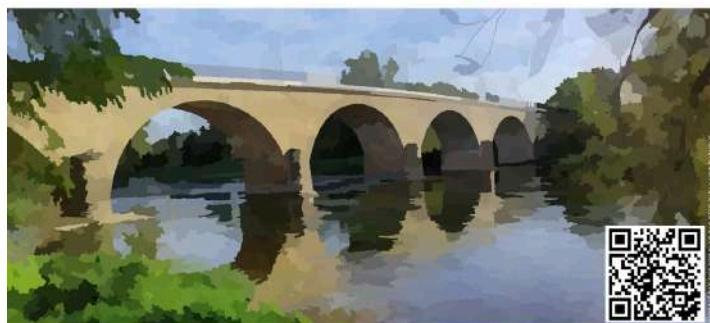
Comment jouer ?

- 1 Téléchargez gratuitement l'application explorama
- 2 Ouvrez l'application explorama
- 3 Sélectionnez le parcours et laissez-vous guider !

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

f @ExploramaApp
Instagram @Explorama_app



En collaboration avec la Médiathèque de Dangé-Saint-Romain

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

« Escapade d'une rive à l'autre » est un jeu de piste en autonomie à découvrir via l'application Explorama®. Au cours d'une balade d'environ 2 kilomètres, partez à la découverte du patrimoine et de l'histoire de Dangé-Saint-Romain tout en vous amusant.

Ce parcours vous est proposé par la Municipalité, en collaboration avec la Médiathèque et le Conseil des Sages.

Le samedi 16 mars dernier, à l'occasion du lancement du jeu de piste, toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration se sont rassemblées pour une photo souvenir.



En bas, de gauche à droite : Françoise, l'historienne ; Claude, le rédacteur des missions ;

En haut, de gauche à droite : Pauline, la coordinatrice du projet ; Sandrine, la testeuse du parcours ; Sophie, la première participante du jeu de piste ; Claire et Fabien, les photographes-relecteurs-testeurs.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE - A.C.C.A.

LA NATURE UN BIEN COMMUN - QUI N'EST PAS À TOUT LE MONDE

La reconnaissance du droit de propriété était une avancée considérable de la Révolution Française qui voulait en finir avec les abus de l'ancien régime. En effet, la chasse était privilège nobiliaire réservé au Roi et aux Seigneurs. L'article 2 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 4 Août 1789 a élevé la propriété au rang du droit naturel et imprescriptible, au même titre que la liberté, la sûreté et la résistance à l'opposition. Par ce texte, le droit de propriété est devenu un principe fondateur de notre démocratie.

Le décret de l'Assemblée Nationale du 4 Août 1789 mettant fin au régime féodal consacré qui avait à l'époque mis beaucoup d'importance au droit de propriété. L'Assemblée Nationale n'avait prévue aucune sanction, agissant au niveau de la chasse sur autrui et ce qui fut une source de désordres susceptibles de devenir funestes aux récoltes. Le décret du 30 Avril 1790 prévoit : « il est défendu à toute personne de chasser sur le terrain d'autrui sans son consentement ».

En 1804, Napoléon BONAPARTE promulgue le Code Civil, qui avait le mérite d'unifier le droit et d'inscrire de nouveau dans le marbre de la loi le respect de propriété : « La propriété privée est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par le ou les règlements ».

La suite de l'article dans la prochaine lettre municipale.

LE PRÉSIDENT
Pierre GANDON

JUDO CLUB DANGÉEN



Le club a encore brillé cette saison avec de très beaux résultats :
En -34 kg, Sena DECKER : champion départemental, vice-champion interdépartemental, championnat régional Nouvelle Aquitaine à Lormont (non classé), tournoi régional par équipes de Nogent le Rotrou (la Vienne termine à la 2ème place sur 14).

En -38 kg, Tom DECKER : champion départemental, championnat interdépartemental (7ème).

En -38 kg, Nolan ROUX : coupe de printemps minimes (3ème).

En -40 kg, Callisto DESRE : championnat interdépartemental benjamine (non classée).

En senior, Emilie RAFFARIN : championnat départemental 3D (3ème), tournoi international vétérans de Tours (3ème), tournoi des ceintures de couleurs de Limoges (1ère).

Nos sous-poussins et poussins qui ont des résultats déjà très prometteurs en compétitions de district !

Le club bénéficie cette année de l'expérience de deux licenciés ceinture noire, qui aident nos cadets à préparer les compétitions pour l'obtention de leur ceinture.

Événements à venir :

Rando des Jeux Olympiques, ouverte à tous, le dimanche matin du 9 juin (3€/pers. gratuit pour les moins de 6 ans).

Gala de fin de saison le 23 juin à partir de 10h.

Le loto du 29 mars a été une réussite, nous remercions tous les bénévoles présents lors de cette soirée.

La Présidente
Coralie METTON-HARDY

VIE ASSOCIATIVE



TENNIS CLUB DANGÉ ST. ROMAIN – LES ORMES TDRO

La saison tennistique 2023/2024 va s'achever sur le traditionnel tournoi de la cloche pour adultes et les jeunes.

Tout au long de l'année, plusieurs manifestations ont eu lieu comme le :



- Tournoi d'été (3ème catégorie) du 26 août au 10 septembre 2023
- Tournoi exclusivement féminin (3ème catégorie – 11ème Edition) pendant les vacances de la Toussaint.
- TMC Femmes en Janvier (4ème Série) & Homme en Février
- Tournoi OPEN en Février
- Compétitions Jeunes pédagogiques Orange & Rouge + Championnats par équipes (Mixtes & Femmes & Hommes & jeunes (garçons et filles))
- Tournoi Double pendant les vacances de Pâques.

L'année 2024-2025 sera aussi animée que l'année précédente. Elle commencera par son traditionnel Tournoi de l'Eté (24 Août au 8 Septembre). Les tournois Féminin (Toussaint), OPEN (Février 2025), le Double (Avril) et le Tournoi à la cloche (Juin) seront toujours organisés. Plusieurs animations pour les jeunes seront proposées : Noël des enfants, Fort Boyard, TMC Jeunes (Orange, Vert, 11/14 Ans, 15/18 Ans). Plusieurs championnats auront lieu tout au long de l'année (Jeunes, Mixtes, Femmes & Hommes).

Inscription pour la saison 2025 avec prise de licence et cours de tennis :

Au club : Mercredi 28 Août/Mercredi 4 Septembre au club (14h00-18h00) & Samedi 31 Août (9h00-12h00) et durant notre tournoi d'été.

Nous serons présents lors du Forum des associations le Samedi 7 Septembre.

Pour d'éventuels renseignements, vous pouvez contacter : Martine Perrin, présidente (06 84 12 34 52) et suivre nos activités sur la page Facebook du club : Tennis Dangé-Saint-Romain Les Ormes

ROUT'ARTS SYMPAS 86

Nos prochaines manifestations pour 2024 sont :

- **Loto** : Vendredi 6 Septembre à 20h 30 – Salle des Fêtes
- **Exposition de Camions décorés** : Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre
- **Bourse aux jouets et puériculture** : Samedi 2 Novembre de 09h à 17h - Salle des fêtes
- **Loto** : Dimanche 3 Novembre à 14h 30 – Salle des Fêtes
- **Participation au Marché de Noël** : Samedi 7 décembre avec la tartiflette.

Toutes ces manifestations et/ou dates sont sous réserve de modifications ou annulations. Merci de votre compréhension.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre en tant que bénévole, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de Christelle à la Maison des Associations.

L'équipe des Rout'arts sympas 86

VIE ASSOCIATIVE

ANTENNE DU SECOURS CATHOLIQUE

A l'antenne du Secours Catholique au 7 bis place Saint Romain :

Notre vesti-boutique propose des vêtements hommes, femmes, enfants à tout petit prix.

La vente est ouverte à tous :

MARDI et JEUDI de 14h à 16h

MERCREDI de 9h à 12h

Vous aimez rendre service et vous déplacer en voiture ?

Notre activité ROULONS SOLIDAIRES recherche des chauffeurs bénévoles.

Contact : Hélène 07 57 41 34 10 ou Thérèse 06 83 74 08 37

Date à retenir : RANDONNEE SOLIDAIRE le 8 juin 2024 - RDV dans la cour de l'antenne à 9h

LE COMITÉ DES FÊTES DE DANGÉ-ST-ROMAIN

Le comité des fêtes de Dangé St Romain vous présente son nouveau bureau.

Le nouveau conseil d'administration :

Président : Mr CAMAIN Christophe

Vice-présidente : Mme VAN CAUWENBERGHE Ludivine

Trésorier : Mr GUITTET Jean-Michel

Vice-trésorière : Mme GOURON Evelyne

Secrétaire : Mme CAMAIN Isabelle

Vice-secrétaire : Mme GUITTET Patricia

Nous vous informons que le vide grenier aura bien lieu le 14 juillet 2024.

Toute personne voulant adhérer à l'association du comité est la bienvenue, veuillez contacter le 06 43 44 44 77 et la cotisation est de 10 €uros.

A très vite.

Le Comité

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Prochain Don de Sang le 6 août de 15h00 à 19h00 salle Jules Ferry.

Prendre rendez-vous auprès de : E.F.S. téléphone : Ligne directe 0 800 744 100 (appel gratuit) ou par email : dondesang.efs.sante.fr

Si problème de connexion en dernier recours : 05 49 61 57 05.

LES RETRAITÉES « TRICOTEUSES »

Appel à 1 ou 2 tricoteuses afin de faire des couvertures sociales.

Contacter le 05.49.93.24.22

VIE ASSOCIATIVE



Site : sites.google.com/site/foyercultureldangestromain

CONTACT :

Tél. : 05 49 86 44 18

Email : foyer.culture@laposte.net

SECRÉTARIAT :

4 place du Champ de Foire

les matins de 9h à 12h

du lundi au vendredi

LES RENDEZ-VOUS DE FIN DE SAISON 2023 / 2024 :

Samedi 15 juin 2024 à 20h 00 à la salle des fêtes : Fête de la danse thème : « **LE MAGIC 7** », avec les groupes Eveil, Initiation, Classique et Modern'Jazz (enfants, ados et adultes) d'Anna et les groupes d'Afro Contemporain (enfants-ados et adultes) de Cécile.

L'art thérapie (atelier d'expression libre par la peinture, le collage, le modelage...) en vue de mettre un atelier en place en septembre 2024.

Un atelier découverte vous est proposé le **Jeudi 27 juin 2024** à la Salle Jacques Furget à partir de 18h jusqu'à 19h 30 pour tous : enfants à partir de 5 ans, ados et adultes.

Inscriptions au : 06 20 78 24 73

Sondage : "le foyer a besoin de vous !"

Pour répondre à ce sondage, scannez le QR code ou venez chercher un questionnaire "papier" au foyer culturel ou à la maison des associations ...

Merci de prendre un peu de temps pour répondre !



Le 07 septembre 2024 nous serons présents au Forum des Associations, venez nous rendre visite et rencontrer nos professeurs et animateurs.

Inscriptions à partir du 16 septembre 2024 au bureau du Foyer Culturel du lundi au vendredi de 9h à 12h, il sera exceptionnellement ouvert le samedi 28 septembre 2024 et le samedi 12 octobre 2024 de 9h à 11h 30 pour les inscriptions.

Reprise des activités la semaine du 16 septembre 2024.

Le livret de présentation de toutes nos activités sera disponible vers la mi-septembre.

N'hésitez pas à consulter notre site : sites.google.com/site/foyercultureldangestromain qui est régulièrement mis à jour !

QUELQUES DATES A NOTER :

- Concours de pétanque le samedi 5 octobre 2024 après-midi, boulodrome, route de Descartes.
- Benne à papier du vendredi 4 octobre 2024 matin au lundi 7 octobre 2024 après-midi.
Collectionnez vos papiers et cartons !!!

VIE ASSOCIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE KOUBRI

Lors de la parution de la dernière lettre municipale du mois de janvier, nous vous faisions part de notre intention de continuer nos actions auprès de Koubri.

Face à l'insécurité croissante, la hausse de la pauvreté, la malnutrition des populations déplacées, les bénéfices de nos manifestations 2024 contribueront à mener les projets suivants :

- kits alimentaires de survie pour les familles placées dans les camps à Koubri
- renforcement du système d'éclairage solaire du dispensaire de Didri, ainsi que celui de l'école de Nagbangré à Koubri
- 1 forage situé près du commissariat de police à Koubri

Lors du week-end de Pâques, le local du comité de jumelage situé tout près du pont, a été inondé sur une hauteur d'1,20 mètre. Nous avons dû jeter à la déchetterie de nombreux meubles, bibelots, vaisselle, livres, etc...

Afin d'avoir un stand correct lors de la brocante du dimanche 14 juillet prochain, nous faisons donc appel à votre générosité pour nous donner des petits meubles, objets, livres, et autres, dont vous voudriez vous séparer, et qui auraient ainsi une deuxième vie !

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter au 06.75.44.88.52, ou 06.04.16.91.56, ou 06.84.00.07.13

Voici nos prochaines manifestations :

- Dimanche 14 juillet 2024 : stand à la brocante
- Vendredi 8 novembre 2024 : concours de belote

Merci à vous.

La Présidente : Pascale Bezaud
La Trésorière : Béatrice Michau

GROUPEMENT JEUNES AVENIR 86

- Les 22 et 23 Juin 2024 : LOTO à salle des fêtes de Dangé-St-Romain organisé par ELSA.
- Le 22 juin matin : à partir de 10h - Assemblée Générale du Groupement Jeunes Avenir 86 au stade Marcel Thiollet.

VIE ASSOCIATIVE

BOULES LYONNAISES

Pour ce deuxième trimestre 2024 les joueurs et joueuses du club de boules lyonnaises de Dangé-St-Romain ont su encore se montrer compétitifs car de beaux résultats ont été réalisés.

Au championnat départemental simple qui s'est déroulé à Dangé le 6 et 7 avril dernier, nous retrouvons MORRISSEAU Fabrice qui remporte le titre de champion de la Vienne m4, ainsi que DESBOURDES Mireille qui remporte le titre de vice-championne de la Vienne f4. Nous avons aussi une équipe vice-championne de la Vienne doublette avec CHABROLLE Eric, BERGER Philippe et GRESSENT Nicolas

Tous ces joueurs sont qualifiés pour les championnats régionaux à venir.



RETOUR SUR ...

Les événements de l'hiver



Théâtre « adopte une princesse.com »

Avec la troupe Vouneuil sur planches, le samedi 3 février à la salle des fêtes.

Une soirée culturelle sur le ton de la comédie offerte aux dangéens et dangéennes.

Centenaire de Madame HOUDEBINE

Célébré le 6 février à l'Ehpad en présence de sa famille et de quelques élus.

Elle a tenu la pâtisserie de l'Avenue de l'Europe pendant de nombreuses années.



Action sociale sur le territoire



Petite Enfance un secteur qui recrute



Conférence sur la CTG

(Convention Territoriale Globale)

Semaine de la Petite Enfance

organisée du 16 au 23 mars

Succès de la bourse aux vêtements

organisée par le CCAS le 23 mars à la salle des fêtes.

Les 37 exposants ont vu défiler des acheteurs tout au long de la matinée.



Inauguration de la micro-crèche de Coussay-les-Bois



RETOUR SUR...

Les événements du Printemps

Inondations

Le week-end de Pâques a été marqué par des inondations. La Vienne est sortie de son lit de plus de 7 m entraînant le classement de la commune en état de catastrophe naturelle. Certains riverains ont subi des dommages. Des agents municipaux et des élus ont été présents sur le terrain pour leur porter assistance.



Goûter des aînés, le 25 avril

Une après-midi festive pour nos aînés, organisée par le CCAS à la salle des fêtes. Goûter et spectacle offert pour les plus de 70 ans avec Claude Lesmier et ses danseuses.



La municipalité a répondu présente aux invitations des événements organisés par l'ACCA, le Tennis de Table et l'exposition de voitures anciennes.

RETOUR SUR ...

Les événements du Printemps



10ème édition des Naturales - le 14 mai

Les exposants étaient au rendez-vous de cette 10ème édition des Naturales, malgré un espace d'exposition réduit, en vue du début des travaux du Pôle de Santé.

Le thème de la nature et des plantes a été bien représenté avec l'association "Un Monde pour Tous" qui a proposé dans la salle des fêtes des ateliers pédagogiques, des ateliers artistiques, une exposition "Consommons autrement, consommons malin" et une conférence débat pour promouvoir et sensibiliser à la protection de la biodiversité.

Les visiteurs ont pu aussi profiter d'un atelier soin des mains ou des pieds et d'une séance de maquillage gratuit.

Malgré le temps maussade, l'Union Musicale nous "a ambiance" avec sa banda tout au long de la journée ainsi que la fête foraine. Ce fut une belle journée réussie, les exposants ont vivement remercié la municipalité pour l'organisation, la convivialité et la beauté du site.

INFOS DE L'AGGLO

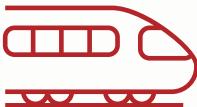


Conseil Communautaire

La municipalité a reçu le Conseil Communautaire le 12 février dans la salle des fêtes, réunissant les 47 communes du territoire.

Horaires TER

Modification des horaires des Trains Express Régionaux en gare de Dangé-Saint-Romain, n'hésitez pas à les consulter via le site www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine



Collecte déchets Grand Châtellerault :

Dans le cadre de la dotation en bacs roulants (bacs gris, jaunes, marrons) des usagers du territoire (hors SIMER), les enquêteurs de la société CONTENUR, missionnés par Grand Châtellerault, se sont déplacés à votre domicile afin de recueillir des informations sur la composition de votre foyer. Il est important de noter qu'à l'issue de la distribution, les bacs, autres que ceux fournis par la collectivité, ne devront plus être présentés sur la voie publique ; ils ne seront pas collectés.

A NOTER :
Les collectes ont lieu tôt le matin.
Présentez les déchets avant 5^e ou la veille à partir de 19^e, sous peine de facturation d'enlèvement.

INFORMATIONS

GESTION DES DÉCHETS
Centre Technique Municipal
208 rue d'Antran, 86100 Châtellerault
directiongestiondechets@grand-chatellerault.fr

0 800 835 821 Service à appeler gratuit
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf jours fériés

grand-chatellerault.fr

ON IMAGINE MAL NOTRE QUOTIDIEN SANS EAU



Adoptons dès maintenant
les bons gestes



Ne pas jeter sur le sol public.

Ressource en eau : adoptons les bons gestes

Maîtriser sa consommation d'eau, c'est toute l'année ! Dans le département, la ressource est fragile, préservons-la.

Il a plu cet hiver, ouf ! Mais attention, les nappes d'eau souterraines ne sont pas toutes prêtes pour l'été. Les plus profondes peinent à se remettre des années de sécheresse précédentes et commencent seulement à se remplir doucement. D'autant que, même plein, le réservoir d'eau sous nos pieds est assez limité sur notre territoire. La faute à la géologie...

Aussi, Eaux de Vienne et Grand Poitiers appellent chaque foyer à utiliser l'eau de manière raisonnée, tout au long de l'année. Il existe de nombreux écogestes simples à adopter chez vous : dans la cuisine, la salle-de-bain, le jardin... Retrouvez-les sur le site d'Eaux de Vienne, rubrique Infos pratiques/Maîtriser sa consommation d'eau.

SORTIR À DANGÉ

Les dates à retenir



29 juin - L'été à Dangé : Concerts gratuits et animations variées

Marché gourmand à partir de 18h avec animation de la banda de l'Union Musicale puis concerts gratuits de Show in Love et Slaï et maquillage gratuit de Kid'Art.

14 juillet

Guinguette Dangé'N organisée pour célébrer la Fête Nationale : traditionnel défilé avec l'Union Musicale, vin d'honneur et discours de Mme le Maire sur la Place des Magnolias. Animations musicales des Sympa'tifs et restauration avec le barbecue de l'Amicale des Sapeurs Pompiers à partir de 19h sur la Place des Magnolias, retraite aux flambeaux et feu d'artifice tiré des bords de Vienne à 23h.



7 septembre

Forum des Associations de 10h à 17h30 Place du Chai avec démonstrations, inscriptions aux activités et restauration sur place.

5 octobre

Journée de mobilisation contre le Cancer du Sein dans le cadre d'Octobre Rose



Ateliers gratuits du CAUE

Samedi 12 octobre à 10h : atelier "Comment rénover mon logement ?"

Samedi 16 novembre à 10h : atelier "Comment penser mon jardin ?"

De nouvelles enseignes sur la commune

ORTHOPHONISTE

Agnès CHASSANG
6 Place Saint-Romain
a.chassang.ortho@laposte.net

VET-O-KILO

Achat / Vente de vêtements
de seconde main
66 avenue de l'Europe

FLEUR DE JADE déménage

au 45 avenue de l'Europe



LES DALLAGES DU POITOU

L'entreprise se développe : En plus de l'activité de fabrication de pavés, bordures, dessus de mur, elle vous propose la vente de pierre naturelle (travertin, schiste, ardoise) ainsi que les graviers et galets décoratifs. Ouvert aux particuliers et professionnels.

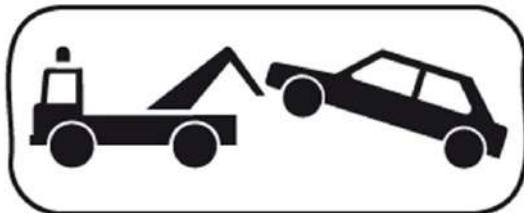
D910 ZI Nord à Dangé Saint Romain

Téléphone : 06.80.20.99.15

Site web : lesdallagesdupoitou.fr

INFOS PRATIQUES

Bien vivre à Dangé



Rappel pour le stationnement : le parking de la promenade côté D910, face à l'église, est réservé au marché le samedi matin. Merci de respecter les horaires de l'arrêté municipal (aucun stationnement à partir de 5h00 qui figure sur la place sous peine d'amende ou de mise en fourrière).

Numéros d'astreinte de la municipalité :

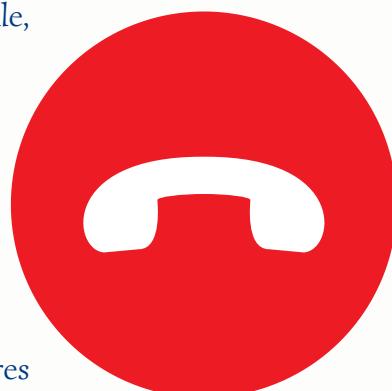
Nous rappelons à tous les habitants que les numéros d'astreinte sont strictement réservés aux **URGENCES** relevant de circonstances exceptionnelles, par exemple : inondations, canicule, décès...

Ne sont pas considérés comme des situations d'urgence :

- problèmes de réception satellite
- problèmes de garde d'enfants
- réception de pièce d'identité en mairie
- renseignements administratifs
- horaires de spectacle...

Pour ce type de renseignements, merci d'appeler aux horaires d'ouverture de la mairie.

Pour information, les appels sur le standard de la mairie ne basculent pas automatiquement sur le téléphone d'astreinte, il vous faut composer les numéros énoncés sur le répondeur de la mairie.



Elections : inscription des jeunes majeurs

Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune de résidence que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est une démarche obligatoire à faire dès l'âge de 16 ans.

J'Évènement

14 JUILLET 2024

A DANGÉ-SAINT-ROMAIN

11H Défilé au départ de la Mairie



12H Discours et vin d'honneur
animé par l'Union Musicale
Place des Magnolias

La Guinguette Dangé'N

Place des Magnolias

19H Restauration par les pompiers



Animation par les Sympa'tifs



22H Retraite aux flambeaux



23H Feu d'artifice tiré des bords
de Vienne



Directeur de la publication : Nathalie Marquès- Nauleau - Responsable de la communication : Sophie Wagner

Réalisation : Comission Communication : Carole Loizon / Cécile Lefebvre / Isabelle Gouyette - Mise en page : Audrey Brault

Partie Vie Associative : Christelle Ribreau - Conception/Impression : Imprimerie des Ormes - 05 49 85 05 77